



HAL
open science

L'épreuve orale de langues vivantes aux concours communs polytechniques

Bernard Crosnier

► **To cite this version:**

Bernard Crosnier. L'épreuve orale de langues vivantes aux concours communs polytechniques : Recrutement dans les écoles nationales supérieures d'ingénieurs - ENSI. Les Après-midi de LAIRDIL, 1994, 01, pp.37-41. hal-04056568

HAL Id: hal-04056568

<https://ut3-toulouseinp.hal.science/hal-04056568>

Submitted on 3 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'épreuve orale de langues vivantes aux concours communs
polytechniques**
Recrutement dans les écoles nationales supérieures d'ingénieurs - ENSI

Présentation de l'épreuve orale

Le candidat au concours d'entrée des Ecoles Nationales Supérieures d'Ingénieurs (ENSI) entend trois fois, à quelques secondes d'intervalle, un enregistrement de quatre minutes environ en laboratoire. Il prend des notes pendant l'écoute qui n'est jamais interrompue. Il dispose ensuite de dix à douze minutes pour organiser et mettre en forme son résumé, assorti d'un commentaire sur un ou plusieurs aspects du sujet qu'il sélectionne lui-même. Le candidat doit organiser ses notes le mieux possible car le temps dont il dispose ne lui permet pas de rédiger sa présentation.

- Les trois écoutes plus le temps de préparation à l'épreuve durent de 25 à 30 minutes.
- La présentation orale individuelle et la conversation durent environ 25 minutes en face à face avec l'examineur.
- L'examineur dispose de cinq minutes pour rédiger son rapport et noter le candidat suivant une grille d'évaluation (*Document 1*).

Sujets proposés a l'oral du concours

a) *Sujets*

Les sujets sont enregistrés sur des cassettes audio à partir d'extraits d'articles de la presse écrite dont les références (titre, date, publication) sont indiquées sur l'enregistrement. Les sujets traitent de tous les problèmes de société, à l'exclusion de ceux qui pourraient prêter à violente polémique (politique, religion, violence, etc.). Ils sont fournis par chacun des examinateurs retenus pour l'oral du groupe "Concours Communs Polytechniques". Ils doivent être amendés avant l'enregistrement, si nécessaire, dans le but d'éviter les difficultés et complexités excessives dans le domaine lexical, étant donné le temps limité dont dispose le candidat pour écouter et préparer son épreuve. Les textes publiés dans les ouvrages et magazines couramment utilisés dans les classes préparatoires aux grandes écoles et universités sont exclus de la

sélection du jury, même s'ils correspondent bien aux besoins définis pour l'oral du concours écoles d'ingénieurs.

b) *Les enregistrements sur cassette*

La réalisation des cassettes est effectuée par des anglophones à partir d'un enregistrement à la vitesse "normale" d'une lecture courante. L'accent du lecteur ou locuteur est en principe britannique, celui-ci étant le plus familier à la majorité des candidats du concours.

Limites et imperfections de l'oral du concours

Le sujet idéal serait un texte à plusieurs voix, enregistré en direct : conversation ou débat authentique. Mais la nécessité de préparer un grand nombre de sujets de qualité technique et de difficulté à peu près analogues limite considérablement les ambitions du jury en ce domaine. Chaque année, tous les documents sont renouvelés, ce qui constitue une difficulté supplémentaire à prendre en considération. Pour la session d'oral 1994, le jury a retenu 56 sujets sur plus de 150 proposés. De plus, les examinateurs savent bien que la préparation de l'oral en classes préparatoires aux grandes écoles se fait essentiellement à partir de textes de la presse écrite.

S'il apparaît clairement que l'écrit ainsi oralisé n'est pas une solution idéale, la formule choisie correspond à un dénominateur commun à tous les candidats et permet donc d'harmoniser au maximum l'oral de l'épreuve de langues vivantes tout en garantissant une certaine densité du contenu.

Evaluation des performances

Tous les examinateurs utilisent une fiche type évaluant les compétences et la prestation de chaque candidat.

*Pour 50% de la note : **compréhension et production***

- Compréhension du sujet, idées principales, cohérence du résumé et synthèse du document.
- Pertinence et richesse du commentaire, aptitude à présenter clairement une analyse.

*Pour l'autre moitié de la note : **qualités de la langue parlée***

- Compétence dans le domaine de la correction grammaticale, richesse syntaxique, lexicale, morpho-syntaxique.
- Performance du point de vue du registre phonologique, c'est-à-dire accentuation, intonation et rythme, correction du schéma vocalique et consonantique, sons individuels et dans une suite de mots.

Pour la session 1993, la moyenne de l'épreuve orale du concours était 10,81 avec un écart-type de 3,57.

Pour la session 1994, 3002 candidats ont été interrogés à l'oral sur un total de 6785 aux épreuves écrites. La moyenne est de 10,89 avec un écart-type de 3,445 (*Document 2*).

Entraînement des candidats : informations aux enseignants des classes préparatoires et examinateurs

En raison du temps relativement bref laissé au candidat pour préparer son épreuve orale de langue vivante, soit environ quinze minutes après l'écoute au laboratoire, seuls un entraînement régulier et un encadrement rigoureux permettent d'offrir le niveau de prestation et de compétence attendu par le jury. La compréhension ponctuelle du texte ne garantit pas à elle seule l'obtention d'une note satisfaisante.

L'oral du concours demeure "un exercice de communication et d'expression valorisant également l'aptitude des futurs ingénieurs à réagir intellectuellement de façon autonome, à structurer leurs pensées et à se montrer curieux autant qu'informés des événements et des problèmes de société contribuant à l'évolution du monde actuel"

(Extraits des rapports et notes fournis aux examinateurs du concours et aux professeurs de langues des classes préparatoires aux grandes écoles).

Bernard Crosnier

Document 1

**CONCOURS COMMUNS POLYTECHNIQUES LANGUES VIVANTES
GRILLE D'EVALUATION**

Date : **Nom** : **NOTE /20** ○
Heure : **Prénom** :
Sujet :

	Note /20	Coeff	Total
1. Compréhension du texte <ul style="list-style-type: none">• Idées principales• Cohérence du résumé• Compréhension des propos de l'examineur		2	
2. Commentaire du texte <ul style="list-style-type: none">• Contenu• Pertinence (information, culture, réflexion)• Cohérence (organisation)• Aptitude à dialoguer		3	
3. Contenu grammatical et syntaxique <ul style="list-style-type: none">• Maîtrise des points-clés (détermination, aspect, temps, etc.)• Variété des structures• Aptitude à se corriger spontanément		2	
4. Contenu lexical <ul style="list-style-type: none">• Vocabulaire de base connu?• Vocabulaire spécifique au sujet connu?• Gallicismes/barbarismes (pénalisation) ou idiotismes (bonification)		2	
5. Contenu phonologique <ul style="list-style-type: none">• Intelligibilité globale (y compris rythme et débit)• Accentuation (mot, phrase)• Sons déformés compromettant l'intelligibilité• Intonation (plus ou moins francisée)• Interruptions en français		1	

Appréciation générale / remarques :

Total /200

Note /20 ○

Document 2 : Répartition des notes de l'examineur x
Tableau comparatif avec la moyenne des correcteurs

